Image not found or type unknown

justificatifs des charges vagues et procédure huissier

Par **colet**, le **08/10/2012** à **16:55**

depuis 10 ans je ne reçois aucun justificatifs des charges malgré mes demandes
en février l'agence qui gère prélève sans aucune autorisation que je n'ai jamais remplie
des travaux qui ne sont jamais faits volets cassés(5ans) etc..

et cette semaine l'agence mandate un huissier avec un moratoire confiscatif d'une rapidité effrayante j'ai reçu la lettre le 8 octobre et compte bloqué le 02 octobre : bloque mon compte et ma vie
mon loyer est payé régulièrement
on me réclame les charges cela justifie t' il cette façon de faire
je correspondais régulièrement et cordialement avec le comptable du cabinet immobilier
je fais quoi a part me lancer le falaise ça dépasse tout là
cordialement
Colet

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés